



# Diplôme d'Etat de Moniteur/trice- Educateur/trice



## Formation

La formation de Moniteur-éducateur est une formation professionnelle alternée se déroulant sur deux années scolaires, comprenant des temps de formation théorique et la formation pratique sous forme de stages dans les établissements du secteur social et médico-social.

Le métier de Moniteur-éducateur ne repose pas seulement sur l'acquisition de connaissances concrètes, il nécessite l'épanouissement de qualités humaines et relationnelles. Les méthodes et le travail en groupe permettent de les développer dans le cadre quotidien de la formation.

## Objectifs

- Situer le travail social et les différents acteurs (maîtresse de maison, éducateur spécialisé, psychologue) et instances (état, collectivités territoriales, organismes de protection sociales,)
- Prendre conscience, à partir des différents modèles théoriques proposés, de la complexité et de la diversité de l'être humain.
- Utiliser les savoirs théoriques pour étayer l'analyse d'une situation problème, d'un temps du quotidien, d'une problématique ...
- Effectuer à partir des expériences de stage une réflexion permettant l'élaboration d'un questionnement support à la rédaction de la note de réflexion et du dossier thématique.

## Enseignements

### Formation théorique

La formation théorique est répartie en 4 domaines de formation (DF)

DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé.

DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé.

DF 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle.

DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles.

### Formation pratique

Elle comporte 28 semaines de stage sur les deux ans non rémunérés, dans deux établissements ou services différents, du secteur social ou médico-social, et, dont l'un au moins, se déroule en structure d'hébergement sur les temps d'internat.

## Selection

Vous devez être âgé de 18 ans au moins.

Pour vous inscrire à l'examen de sélection, téléchargez les documents sur le site Internet.

Les dossiers sont à retirer d'octobre à janvier, ils comprennent :

- Les informations sur la formation
- Le règlement d'admission
- Le dossier de candidature

